

CP 21 - 2882 SAINT-URSANNE Email : medievales@bluewin.ch

Assemblée générale de l'Association vendredi 28.03.2025 à La Maison du Tourisme à St-Ursanne

<u>Présents</u>: 31 personnes sont présentes (voir liste annexée) <u>Excusés</u>: 14 personnes sont excusées (voir liste annexée)

Ordre du jour:

Il est 20h02 quand le Président Claude Jeannerat prend la parole. En introduction, il relève que l'époque médiévale est souvent perçue négativement, mais les historiens soulignent, au contraire, son dynamisme créateur. Dès le 13^e siècle, les progrès techniques ont ouvert la voie aux grandes découvertes et ils vont transformer le monde ; les premières horloges mécaniques sont apparues vers 1300 et elles vont révolutionner le rythme de la vie. Pourquoi cette introduction? Et bien tout simplement parce que Inventions et Découvertes technologiques du Moyen Âge constitueront le thème de notre prochaine Fête médiévale, les 11, 12 et 13 juillet 2025.

1) Souhaits de bienvenue :

Claude souhaite la bienvenue aux membres présents et il déclare l'Assemblée générale 2025 de l'Association ouverte. L'ordre du jour proposé figurait dans l'invitation et aucune demande de modification ou d'adjonction n'étant demandée, celui-ci est accepté et de constater que le point 1) étant d'ores et déjà réalisé, le Président passe sans autre au point 2)

2) <u>Désignation de 2 scrutateurs</u> :

Claude pense qu'un seul scrutateur suffira au vu du peu de votations qu'il y aura ce soir et il désigne Georges Comte.

3) Adoption du PV de l'AG du 22.03.2024 :

Il a été rappelé dans la convocation que le PV de la dernière AG était consultable sur le site Internet de l'Association et il n'en est donc pas fait lecture. Aucune remarque, ni proposition, ni objection n'étant formulée, le Président le considère comme adopté. Il remercie le secrétaire pour l'excellence de sa rédaction.

4) Rapport du Président :

Claude Jeannerat commence par nous rappeler que l'organisation d'une fête médiévale à St-Ursanne est le seul but figurant dans les statuts de notre Association. Le comité directeur (CD), comme le prévoit aussi les statuts, a décidé d'emblée la création d'un comité d'organisation (CO) et il lui a confié la réalisation de la Fête. Bien que celle-ci demeure le centre et l'essentiel de ses activités, l'Association a rapidement participé plus largement à la vie culturelle ainsi qu'à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de la ville. En collaboration avec la Commune, elle a notamment pris en charge et financé la rénovation de la Berbatte, ainsi que les locaux de la Porte Saint-Pierre ; elle a créé le jardin médiéval et elle a organisé des concerts, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés ; ce sont toutes ces activités

accessoires qui occupent le comité directeur, sans pour autant se désintéresser de l'organisation de la Fête, bien au contraire, mais en laissant toutefois une grande indépendance au CO!

Dès le début, l'Association a également créé un atelier de couture pour entreposer et entretenir les costumes et accessoires médiévaux qu'elle louait, non seulement durant la Fête, mais également sur demande, pour des manifestations ou des fêtes privées, raison pour laquelle l'atelier dépendait directement du CD. Mais depuis quelques années, les demandes s'étant limitées presque exclusivement à la Fête, décision a été prise, en accord avec le président du CO et la responsable de l'atelier, Marjorie Fauser, d'en confier la responsabilité uniquement au CO. Claude en profite pour remercier Marjorie pour tout le travail qu'elle a accompli dans le cadre du CD.

En ce qui concerne la Berbatte, le Président nous dit qu'elle est entre de bonnes mains et il nous demande de patienter jusqu'au point 11 de l'OJ où le responsable, Jacques Couche, se fera un plaisir de nous informer de l'avancement d'un nouveau projet.

Le Jardin médiéval, avec un nouveau responsable actif et motivé, a retrouvé une nouvelle jeunesse et, lors de la prochaine Fête, il fera l'objet d'une activité spécifique, en collaboration avec le Parc du Doubs. Claude remercie Arié Shani qui collabore avec le CD par l'intermédiaire de Nicolas Maître.

Le 21 juillet de l'année dernière, l'Association a organisé à la collégiale, avec Ursinia, un concert de l'Ensemble RESONEZ qui nous a gratifié d'un magnifique programme de chants médiévaux. Ce concert a connu un beau succès et Claude remercie tous les membres du CD qui ont participé à la mise sur pied de ce concert.

Le Président rappelle que lors de l'AG 2024, l'assemblée avez été informée qu'un montant avait été provisionné pour financer une sortie récréative du CO; la dernière avait eu lieu en 2018 et au vu du travail bénévole accompli durant 6 ans, avec toutes les péripéties de l'époque COVID, le comité méritait bien cette récompense. Cette sortie a eu lieu le weekend des 12 et 13 octobre de l'année dernière, en Bourgogne, avec pour but la visite du Château de Guédelon. Le comité directeur, qui œuvre aussi bénévolement, était également invité à cette sortie; Claude remercie le CO, ainsi qu'Ephrem qui a été l'organisateur principal de cette sortie.

Le Président rappelle que notre Association est membre des institutions suivantes : Ursinia, le Parc du Doubs, Jura Tourisme et la Ronde des Fêtes ; il précise que cette dernière association est basée à Mulhouse et qu'elle s'occupe de la promotion des manifestations organisées par ses membres, ce qui nous permet d'avoir une publicité sur l'ensemble de la France voisine. Claude ajoute encore que nous participons toujours aux démarches initiées en 2023 déjà par la Commune en vue de la constitution d'une association des Amis de Saint Ursanne, qui aura pour but la mise en valeur du riche patrimoine historique et architectural de la ville, mais comme ce n'est pas toujours facile de trouver les personnes qui veulent vraiment s'engager dans ce genre d'association, cela a pris un peu de retard, mais il pense qu'elle devrait voir le jour cette année.

Pour terminer, le Président remercie ses collègues du comité directeur, tout le comité d'organisation et les nombreuses personnes qui œuvrent bénévolement au succès de la Fête, ainsi qu'aux Autorités cantonales et communales pour leur bonne et précieuse collaboration, et il nous donne rendez-vous les 11, 12 et 13 juillet prochain pour participer à la prochaine Fête qui, il n'en doute pas, sera belle et magique!

Claude est vivement applaudi.

5) Présentation des comptes 2024 :

Le caissier, Ephrem Theurillat, nous invite à visualiser le compte de résultat au 31.12.2024 qu'il projette sur un écran géant ; après qu'il ait énuméré quelques montants concernant les recettes, puis les charges de l'Association, nous constatons que le résultat se boucle avec une perte de CHF 5'599,65.

Il précise encore, à la demande de certains membres, que la sortie à Guédelon qui ne figure pas dans les comptes car c'est dans les passifs transitoires, a coûté CHF 15'929.-; le Président rappelle que c'est un montant de CHF 20'000.- qui avait été provisionné pour cette sortie.

Le bilan 2024 montre que le capital de l'Association se monte à 138'777,75 et le trésorier de préciser que cela peut paraître important, mais que le jour où débutera la prochaine Fête, il sera pratiquement à zéro car c'est le montant dont on a besoin pour démarrer.

Damien Jeannerat prend la parole et nous dit qu'il a entendu que des grandes manifestations comme la Course des Rangiers et certaines marches gourmandes s'était faites « pincées » à la TVA et il nous invite à nous renseigner afin d'éviter une éventuelle mauvaise surprise ... après une rapide recherche sur

internet, Ephrem nous dit que les billets d'entrée pour les manifestations culturelles comme une fête médiévale sont exonérés de TVA selon l'article 21, al. 2 de la loi, ce qui règle la question concernant l'Association, mais par contre elle subsiste concernant les taverniers ... mais, d'après Vincent Odiet, leur chiffre d'affaires n'est pas suffisant.

Plus aucune question ni remarque n'étant formulée, le Président remercie Damien pour sa question pertinente, ainsi que le trésorier pour l'excellente tenue de ses comptes et il passe la parole aux vérificateurs des comptes :

6) Rapport des vérificateurs des comptes :

Gérard Jeannerat nous donne lecture du rapport des vérificateurs qui ont contrôlé la comptabilité et les comptes annuels 2024 de l'Association ; ceux-ci confirment que le solde des comptes du bilan est justifié et ils recommandent l'adoption des comptes annuels.

7) Approbation des comptes et décharge :

Le Président remercie les vérificateurs pour leur travail et il demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation de ces comptes et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au CD par un levé de mains ... et c'est à l'unanimité que les comptes sont acceptés.

Le Président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

8) <u>Cotisations</u>:

Après que le Président ait rappelé que le montant des cotisations n'avait jamais été modifié depuis la création de l'Association, il propose encore une fois de les maintenir, soit CHF 20.- pour les personnes physiques et CHF 100.- pour les personnes morales et les restaurateurs ... la proposition est acceptée sans opposition.

9) <u>Démissions - Admissions</u>:

Aucune démission, ni demande spécifique d'adhésion ne sont parvenues à la connaissance du Président.

Ayant omis de le faire au point 1) Claude nous donne connaissance de la liste des excusé.e.s.

10) Rapport du Président du Comité d'Organisation :

Georges Migy débute son rapport en disant le plaisir qu'il a de retrouver tous les amis et acteurs de notre Fête médiévale. Durée l'année 2024, le CO s'est réuni une dizaine de fois. Les 29 et 30 juin, le CO a participé aux Médiévales de Ferrette, avec présentation des Médiévales 2025 à l'aide d'une vidéo ainsi que des casques de réalité virtuelle mis à disposition par Jura Tourisme ; un débit de bière artisanale de la région a permis d'étancher la soif de nos visiteurs. Georges remercie toutes les personnes qui ont participé à cette organisation. Il remercie également Ephrem pour l'organisation de la très belle sortie de 2 jours au château de Guédelon, sortie qui a réuni 30 personnes.

Ces derniers mois, plusieurs membres ont présenté leurs démissions au CO: Véronique Froidevaux, responsable des artisans et Thierry Joliat, responsable des parkings; Georges remercie ces 2 personnes pour leur engagement, en particulier Véronique qui a participé pratiquement depuis le début de l'aventure au Comité; c'est Anthony Theurillat qui est entré au Comité pour la remplacer. Pour le poste de responsable des parkings, c'est Vincent Odiet qui est entré au CO; Georges souhaite plein succès à ces 2 nouveaux membres déjà très actifs.

Depuis plus d'une année déjà, le CO travaille à la mise en place de la prochaine Fête; des cahiers des charges ont été élaborés pour chaque poste important du Comité, car pour plusieurs membres, 2025 sera leur première fête en tant qu'organisateur. C'est Michel Marchand qui a élaboré l'affiche sur le thème les Inventions au Moyen Âge. Compte tenu de certaines situations qui se sont produites durant la fête 2023, de nombreux changements ont été mis en place : l'ensemble de la fête se déroulera intra-muros, à l'exception de campements qui se trouveront sur l'espace vert qui se situe vers le pont Saint Jean. Mise en place d'une nouvelle gestion des parkings, qui seront payants (5.- par jour et par voiture) (le parking

restera bien sûr gratuit pour tous les artistes, artisans et bénévoles). Des navettes seront à disposition pour chaque train, le vendredi soir dès 20h et jusqu'au dernier train, le samedi dès 12h jusqu'au dernier train et le dimanche de 12h à 18h; les mêmes bus feront également office de navettes pour les parkings. Afin de favoriser le plus possible l'utilisation des transports publics, il a été décidé d'intégrer le prix du bus et du train entre la maison et la manifestation, sur l'ensemble du réseau Vagabond-CJ-CFF; de ce fait toute personne en possession d'un billet d'entrée bénéficiera du transport gratuit, idem pour les enfants jusqu'à 16 ans accompagnés d'un adulte ; ces nouveautés ont été possibles grâce à la collaboration de Carpostal et de la communauté tarifaire Vagabond. Une prévente des entrées sera mise en place tout prochainement par la société Strap'nPay, basée en Ajoie. Autre nouveauté, la mise en place pour l'ensemble de la Fête d'un mode de paiement cashless qui permettra à chacun de se restaurer ou de faire des achats sans argent liquide; toutes les personnes entrant sur la fête recevront un bracelet qu'elles pourront charger avec TWINT ou une carte bancaire ou en espèces ; c'est également la société Strap'nPay qui a été chargée de ce mandat. Dernière innovation : la mise à disposition de toilettes sèches, plus en adéquation avec la période médiévale. L'utilisation de la vaisselle réutilisable sera à nouveau mise en place, via la société PSP de Delémont, afin de diminuer au maximum les déchets. Bien entendu, toutes ces nouveautés ont un coût et obligent à ajuster le prix d'entrée au tarif suivant : CHF 20.- le vendredi, CHF 25.- le samedi et le dimanche, et CHF 50.- l'abonnement pour 3 jours.

Georges passe la parole à Marjorie Fauser pour la présentation du programme de la Fête ...

Le programme n'a pas subi de changements importants, il inclut entre autres les concerts du vendredi soir, la traditionnelle cérémonie d'ouverture avec la remise des clés du samedi matin, puis les animations habituelles avec des jongleurs et cracheurs de feu, des démonstrations d'artisans et des musiciens qui se produiront un peu partout dans la ville; et le samedi soir : le traditionnel cortège aux flambeaux avec l'ensemble des troupes, suivi de concerts sur la grande scène. Le dimanche matin on débutera avec la messe médiévale, puis reprise des animations et des démonstrations avec le retour cette année de la petite ferme avec différents animaux, ainsi que des concerts à la collégiale, les samedi et dimanche après-midi.

Pour nous donner un petit aperçu de ce qui se passera au Cloître et au Caveau, Georges passe ensuite la parole à Céline et à Muriel qui nous disent avoir axé leurs recherches sur des personnes qui permettent une interaction et des échanges avec le public. Au Caveau, il y aura des enlumineuses, ainsi qu'une coiffeuse qui pourra proposer une coiffure médiévale aux personnes qui seront allées se costumer à l'étage au-dessus. Au Cloître, il y aura 6 exposants avec démonstrations de tissage de cartes, reliures médiévales, présentations de blasons, d'armes et d'instruments de musique, ainsi que 2 compagnies qui vont parler des bâtisseurs et des constructions médiévales.

Georges nous donne encore connaissance de la nouvelle composition du Comité, qui a pas mal évolué et surtout qui s'est rajeuni, ce qui le réjoui et comme il est le plus âgé de l'équipe, il nous annonce que ce certainement sera sa dernière manifestation en tant que Président du CO et qu'il faudra songer à le remplacer. Il ajoute que C'est avec un grand plaisir qu'il a participé au développement de cette fête et contribué, dans les limites de ses possibilités, au rayonnement de cette manifestation. Une telle fête ne peut voir le jour que grâce aux membres d'un comité d'organisation qui œuvre sans compter ses heures ni ses soirées; il adresse un grand merci à toute l'équipe, ainsi qu'à tous les bénévoles qui sont indispensables à la mise en place d'une telle organisation. Pour terminer, Georges remercie encore tous les membres du Conseil communal qui leur ont fait confiance et qui les aident activement par le biais de l'administration communale et des voyez communaux.

Georges est vivement applaudi. Claude Jeannerat le félicite pour tout le travail accompli et lui rappelle qu'on a l'âge de son cœur et, comme il a un grand cœur, il a encore un grand avenir dans le cadre de l'organisation de la fête des Médiévales de St-Ursanne.

11) La Berbatte – Circuit secret :

Jacques Couche nous rappelle que l'Association a investi plus de CHF 50'000.- dans la rénovation de l'intérieur de la Berbatte et la restauration de l'horloge vielle de 300 ans, grâce au concours de l'école d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy (EHMP). L'âge de cette horlogenécessite d'ailleurs une réglementation stricte pour les visites qui sont organisées par Jura Tourisme avec des guides formés et son accès n'est pas possible dans le cadre du circuit secret. Il y a toutefois une légère baisse du nombre de visites ces dernières années, baisse due au fait qu'il n'est pas facile de trouver des gens disponibles

pour organiser ces visites ; dans ce but, Jacques est en contact avec Laurent Barotte (de l'EHMP) pour refaire des cours de formation. Le circuit secret lui rencontre de plus en plus de succès, ce qui permet à l'Association de dégager un petit bénéfice financier.

L'année passée, Jacques a été interpelé par Pierre Migy, de St-Ursanne, qui détenait une horloge de style franc-comtois, datant de 1850, avec le nom de Joseph Piqueré écrit sur le cadran. Et Jacques de nous rappeler qu'à l'époque, il y avait de l'horlogerie dans le Clos du Doubs et, en l'occurrence, à Essertfallon où il y a environ 170 ans, une vingtaine de personnes y travaillaient. Ayant finalement reçu cette horloge en don, Jacques l'a confié à l'EHMP qui la complètement révisée et elle sera exposée dès le 8 mai prochain dans la salle du Conseil communal, avec une fiche d'information retraçant l'histoire de cette famille Piqueré qui a aussi été à l'origine de la création de l'usine Thécla. A savoir encore que les frais de restauration et de pose de cette horloge seront partagés entre la Commune et l'Association.

Le Président remercie Jacques pour son travail précieux et pour son engagement dans la réalisation de ce projet. Jacques est vivement applaudi.

12) <u>Divers</u> :

- Le Président salue la présence parmi nous de 2 membres du Conseil communal et c'est Alicia Girardin qui prend la parole pour saluer le travail remarquable des organisateurs, des bénévoles et de toutes les personnes qui contribuent à faire vivre cet événement ; la Commune est fière de le voir grandir et enrichir la vie locale ; ils savent qu'il est essentiel de soutenir de telles initiatives qui participent non seulement à la valorisation de notre patrimoine, mais aussi au dynamisme économique et touristique de la région.
- Régis Labelle, au nom de l'Association Ferrette la Médiévale, dit se réjouir des bonnes nouvelles entendues ce soir. L'année dernière, ils ont organisé leur fête médiévale et nous étions présents, et de relever que notre présence et notre soutien leur sont très précieux; ils ont eu quelques moments difficiles avec le départ de certains membres et, dans ce contexte, le fait de savoir que Saint Ursanne est à leurs côtés est vraiment un atout et il voulait ce soir nous en remercier encore une fois. Ils se réjouissent de participer aux prochaines Médiévales de St-Ursanne où ils seront présents avec le groupe de danse habituel de Ferrette la Médiévale et d'un campement avec ses animations. L'année prochaine, ce sera leur tour d'organiser les Médiévales de Ferrette; sur la base du succès de l'année précédente, le travail va se mettre en place avec le comité constitué l'année dernière; ils essaient de se renouveler et ont pour objectif de produire des activités régulières en dehors de l'organisation des Médiévales; ils travaillent actuellement à mettre en place un atelier de couture car ils ont besoin de renouveler des costumes vieillissants, ainsi qu'un atelier de fabrication d'arcs dans le but d'accueillir un public un peu plus jeune. L'aventure continue donc et ils nous remercient encore une fois pour notre soutien.

Claude Jeannerat souhaite plein succès à toute l'équipe de Ferrette la Médiévale pour ces prochaines manifestations et il se réjouit de continuer à collaborer avec eux pour l'organisation des fêtes médiévales de part et d'autre de la frontière, comme nous l'avons fait depuis le début.

- Jacques Mellet (pour l'organisation du concours de costumes) prend à son tour la parole pour nous parler des difficultés qu'il rencontre actuellement concernant le recrutement de photographes pour le concours de photographie, mais des solutions sont en cours avec l'aide de sa famille. Le Président le remercie et précise à l'Assemblée que Jacques Mellet prend le relais de Corinne Rabault qui va prochainement quitter la région et il l'invite à lui transmettre toute notre amitié, elle qui a été fidèle à nos Médiévales pratiquement depuis le début.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, le Président clos cette Assemblée à 21h13.



Assemblée générale du 28.03.2025 Liste des présences

Nom et Prénom	adresse mail	∑ Signature	Société ou Membre
Jeannout Clande		Gomenn	CD
Lapoire JC		ha	CD
Mig Georges		24	C0
BIANCHINI MEUANIE		13 m Junin	CD
Thewilht	/		CD
Harllat blandine		Braillat	CD
COUCHE Dalyne		Aloca .	C6,
ILBHAND MOHE		ALCOHALD.	300 MATIR
COMTE Georges		Hours	Sociétaire
Lachar Japenhin		Shachar	mensie
Ellero Grenolla	g. 1000 utlook.com	1 Delas	Orsivia
Piquelez Etwin		Eli	
Zeannorat Gwenaë'lle		Geameat	Montagnarde
Borne Enilie		A you	Jennesse EE. 45
Edget Nincent	vincent odistograil con	Madel	nenbu
Grandia Alicia	Mino grandina dodudaly of	MOlei	Q CHUMUZQ
Vuillaume Jacques	V		me-bre Ferrette
Vuillaume Jacques LABELLE Régis	rlabelle @ Kbleu. net	335	Ferrette
Tabowret Henrike	henrike tabourehogmant.	com Kejslæ Jabo	urt Ferrette
SENCELI'S Joulyne	elphame St Q free.	6	Perelle
Charmillet Toes	senetariat@fcclosdudous	MARINE	FC Clos-du-Days
Heury Sourah		Maly	Jamesse St-Ueten
Jacques AELLET	Jack w. mellet egmail. con	fan	Concours costumes
Gerber Céline	ce line samgeber @ bliewin.d.	Carrel.	Comité organisation
Oberti Munche	mumalous @gmzul com		h y
Fouse Majorie	asimations a medievales . ch		Co
Vaccab Anais	administration@medicuales.	Mac	Co
Paupe Isabelle	décoration emedievales. ch	Elaupe	CO
Tealmost Gerard		945	menabore
1) Domies			RPT
Saucy Clement	info@orsinia.ch	Q	Ursinia
	>	(
10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 -	7		



Assemblée générale du 28.03.2025 Liste des personnes excusées

Nom	Prénom Société ou membre		
Donzé	Alain	commerçant	
Erard	Fabienne	CO	
Froidevaux	Lydia	restauratrice	
Lapaire	Hervé	fanfare St-Ursanne	
Lièvre Tosalli	Christelle	membre	
Maître	Nicolas	CD + volley	
Mei	Kilian	СО	
Migy	Pierre-Yves	membre	
Paupe	Nicolas	membre	
Rabault	Corinne	Ferrette	
Gross	Marie-Eve	Gueberschwihr	
chitelat	Sonia	commergante	
Thewillat	Andony	membre	
		Ja Montopade Gunvillers	
Tannons	Justine	restaurature (Peans	
	- V		
and the second s			
	3		